



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

culture et communication : personnel

Question écrite n° 24818

Texte de la question

M. Claude Bartolone attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'annulation récente de la plupart des concours de recrutement prévus pour 2008 au sein de son ministère. Alors que la direction de l'administration générale (DAG) semble avoir demandé aux différentes directions de supprimer un nombre d'emplois avoisinant les 380, la presque totalité des concours de recrutement prévus pour 2008 a été annulée à la fin mai. Seuls les concours de recrutement des enseignants des écoles d'architecture et des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage semblent avoir été épargnés. Cela concerne moins de 10 postes dans le second cas. Certains concours, comme celui d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle, ont été supprimés quelques jours seulement avant le début des épreuves. Les candidats, qui s'étaient beaucoup investis dans la préparation de ces concours, s'étonnent de ces décisions et expriment souvent un profond désarroi. Il lui demande, par conséquent, ce que le Gouvernement entend faire pour maintenir le périmètre des missions fondatrices du ministère de la culture et de la communication et quelles mesures peuvent être envisagées en faveur des candidats qui ne pourront finalement pas passer les concours qu'ils ont préparés.

Texte de la réponse

Comme l'ensemble des départements ministériels, le ministère de la culture et de la communication contribue depuis plusieurs années à la maîtrise de l'emploi public. Au titre de la LFI 2008, 200 suppressions nettes ont été votées par le Parlement. Ces 200 suppressions comprennent 215 suppressions brutes et 15 créations pour le futur centre des archives de Pierrefitte. Compte tenu des mesures salariales décidées entre les partenaires sociaux et le Gouvernement par les accords sur le pouvoir d'achat le 21 février 2008, le ministère de la culture et de la communication a dû faire face à partir des moyens votés dans la loi de finances à un ensemble de charges nouvelles. Cette situation l'a conduit à modérer sa politique de recrutement afin de rétablir l'équilibre de ses comptes. Il n'est, toutefois, pas exact d'en conclure que la plupart des concours de recrutements ont été annulés. En effet, le bilan suivant peut être fait :

1. Concours ouverts en décembre 2007 conduisant à des nominations en 2008

Architecte urbaniste	19
Adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage 1re classe (MCC)	85
Adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage 2e classe (MCC) PACTE	15
Technicien des services culturels examen professionnel	13

Technicien des services culturels concours interne réservé	13
Total	145

2. Concours 2008

CORPS	CONCOURS maintenus	CONCOURS annulés
Professeur des EA	19	-
Maître-assistant des EA	59	-
Technicien d'art (MCC)	9	9
Technicien d'art (Louvre)	3	-
Technicien d'art (BNF)	2	-
Conservateur du patrimoine	19	-
Professeur des écoles nationales supérieures d'art	6	-
Adjoint technique PPAL 2e classe (Louvre) (ex-maître ouvrier)	16	-
Adjoint technique PPAL 2e classe (BNF) (ex-maître ouvrier)	3	-
Adjoint technique PPAL 2e classe (MCC) (ex-maître ouvrier)	-	10
Adjoint technique 1re classe (Louvre) (accueil surveillance magasinage)	9	-
Adjoint technique 1re classe (BNF) (accueil surveillance magasinage)	5	-
Adjoint technique 1re classe (MCC) (accueil surveillance magasinage)	-	13
ICCEAAC	-	5
Total	150	37

Ainsi on pourra constater que les concours maintenus (295 postes concernés) sont nettement supérieurs aux concours annulés (37 postes). Il ne peut être soutenu que les décisions prises pour respecter les autorisations parlementaires mettent en danger les missions fondatrices du ministère de la culture et de la communication. Au vu des arbitrages qui seront rendus et du vote du Parlement sur les projets de loi de finances pour les années 2009, 2010 et 2011, les concours annulés au 1er semestre 2008 feront l'objet d'un examen prioritaire pour être reprogrammés dans les prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Claude Bartolone](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24818

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4807

Réponse publiée le : 2 septembre 2008, page 7553